

Bulletin quotidien 2



Conférence sur le rétablissement des liens familiaux,
Nairobi 2006

ICRC



Le docteur Buyoya, président de la Croix-Rouge du Burundi, donne des explications sur certains points d'un document, sous le regard attentif de Laurent Saugy, chef de secteur à l'Agence centrale de recherches du CICR.

Affronter résolument le défi et la responsabilité

Renforcer les mécanismes de coordination ainsi que la coopération au sein du Mouvement : comme les délégués composant le groupe de travail chargé de l'objectif stratégique 2 l'ont constaté jeudi matin, la tâche risque de ne pas être aussi facile qu'il y paraît.

Le Mouvement dispose, à travers l'Afrique, d'un certain nombre d'organismes et de cadres de coopération et de coordination – certains pour les Sociétés nationales uniquement, d'autres pour les Sociétés et le CICR, d'autres encore pour les Sociétés et la Fédération et d'autres enfin pour toutes les composantes du Mouvement.

La discussion s'est avérée difficile. Il devient évident qu'une réelle adhésion à la stratégie RLF va exiger de nouvelles façons de travailler, des changements de plans et de stratégies, la formation de personnels et de volontaires, la mise en place de mécanismes de communication et de coordination, et l'intégration du RLF dans des activités considérées jusqu'alors comme distinctes.

Et si le rétablissement des liens familiaux n'a rien de nouveau pour le CICR, la Fédération internationale va elle aussi devoir commencer à réfléchir, planifier et soutenir ses Sociétés membres différemment.

La première action relevant de cet objectif – *Accroître la capacité*

du Mouvement à intervenir rapidement dans les situations d'urgence – appelle à la mobilisation de ressources aux niveaux local, régional et/ou international. Si plusieurs SN africaines ont bien progressé dans leur mobilisation de ressources, d'autres en sont encore à peine au point de départ.

La deuxième action – *Renforcer la coopération du Mouvement au sein du Réseau des liens familiaux en augmentant la participation des Sociétés nationales* – signifiera en réalité, pour de nombreuses SN, un important accroissement de leurs capacités globales : établissement de partenariats stratégiques avec le CICR pour un développement des capacités à long terme, formation de spécialistes RLF afin d'en avoir un effectif suffisant pour les opérations sur le terrain, et augmentation de la coopération bilatérale avec des Sociétés sœurs.

Si le débat a bien connu quelques ratés, aucun membre du groupe n'a montré le moindre signe d'hésitation face au défi et à la responsabilité que représente l'objectif.

La question a été surtout : comment allons-nous faire ? comment allons-nous créer dans nos Sociétés l'adhésion, la capacité et les compétences nécessaires pour les services que nous nous engageons à fournir ?

Bulletin informel destiné aux délégués à la première Conférence régionale sur le RLF ; ceci n'est pas un document officiel.



M. Ali Bandiare, président de la Croix-Rouge nigérienne, exprime son point de vue.

« Parler d'une vision d'avenir, c'est rêver »

Les délégués à la Conférence régionale RLF de Nairobi se sont réunis jeudi dans le cadre de trois groupes de travail différents, chargés d'examiner chacun un objectif stratégique.

Le groupe de travail 3, présidé par Mme Bana Maiga Ouandaogo de la Croix-Rouge burkinabè, s'est lancé dans un débat passionné sur l'énoncé de vision. « Lorsque nous parlons d'une vision d'avenir, d'une certaine façon nous rêvons », a dit le docteur Ahmed Mohammed Hassan, président du Croissant-Rouge de Somalie.

« La vision d'avenir couvre une période de dix ans, ce qui est vraiment peu si nous analysons où nous en sommes aujourd'hui. Ce que j'espérerais, c'est que nous puissions jeter un regard un peu plus raisonnable sur cette vision. Autrement, le risque d'échec est grand. » Pour illustrer sa préoccupation, le docteur Hassan a mentionné le but que s'est fixé la Banque mondiale d'abolir la pauvreté dans le monde. « C'est aussi une vision très ambitieuse », a-t-il ajouté – avis partagé par de nombreux délégués. Pour Mme Rachel Bernhard, CICR Conakry, la vision d'avenir est trop vague et doit tenir compte du contexte. Elle a suggéré qu'il y soit précisé quel type de relation le réseau RLF veut établir avec des partenaires extérieurs tels que d'autres organisations humanitaires.

Les délégués du Maroc et du Togo ont appuyé cette suggestion. Se rendant compte que l'heure tournait, le groupe a décidé qu'il ferait des recommandations sur la façon d'améliorer l'énoncé de vision, mais laisserait au Bureau de la Conférence le soin du libellé. Personne au sein du groupe n'a mis en doute la nécessité d'une vision d'avenir vigoureuse, sinon « la stratégie partira dans tous les sens », a dit Jurg Montani, CICR Freetown.

L'objectif stratégique 3 porte sur l'appropriation, le profil et le positionnement du RLF.

« Son texte expose-t-il bien comment nous réaliserons la vision d'avenir ? », a demandé au groupe sa présidente, Mme Maiga. Plusieurs délégués ont souligné que l'appropriation variait d'une Société à l'autre, la situation étant différente dans chaque pays. Les représentants du Maroc et des Seychelles ont dit que la Conférence les motivait à faire mieux connaître le réseau RLF lorsqu'ils retourneraient chez eux.

Mario Musa, CICR Tunis, a rappelé aux délégués que lorsqu'une catastrophe nationale survient, des besoins en RLF peuvent se manifester tout à coup et prendre le pays par surprise. Il a évoqué le tsunami en Indonésie et l'ouragan Katrina aux Etats-Unis, qui ont tous deux dispersé des milliers de familles. La capacité d'évaluer les besoins rapidement et correctement est donc indispensable au succès des activités de recherches, de même qu'informer les autorités du service qu'offre le Réseau des liens familiaux.

Nicolai Panke, CICR Tchad, a suggéré que chaque Société fasse en sorte d'inclure le RLF dans sa stratégie et élabore des plans concrets pour ses activités de recherches. « Nous avons besoin d'un plan minimum », a déclaré le docteur Hassan (Somalie).

En tant que représentant d'un pays touché par un conflit armé, sa Société nationale est active dans le domaine du RLF. Mais même les autres Sociétés nationales devraient nommer au moins un interlocuteur pour ce genre d'activité. Critique, il a aussi fait remarquer que le CICR utilisait parfois les Sociétés nationales pour le réseau mais ne leur donnait pas suffisamment le sentiment d'être parties prenantes.



Mme Bana Maïga Ouandaogo, présidente de la Croix-Rouge burkinabè, présidait le groupe 3.

La communication interne, base du bon fonctionnement du réseau RLF

Plusieurs délégués du groupe 1, présidé par le docteur Magda Fathy El-Sherbeeny du Croissant-Rouge égyptien, ont exprimé leur préoccupation quant aux capacités de leur Société en termes de ressources humaines et financières. Du même avis que le groupe 3, ils estimaient que les priorités étaient déterminées non seulement par les besoins mais aussi par les moyens disponibles. Ils étaient d'accord sur l'importance de la communication interne comme base d'un réseau RLF efficace à tous les niveaux des Sociétés nationales. La direction devrait afficher la volonté de savoir quels sont les besoins sur le terrain, et les volontaires devraient avoir une connaissance élémentaire des procédures RLF. Celles-ci devraient d'ailleurs faire partie de la formation de base des volontaires. Quant à la formation au RLF, elle devrait être incorporée dans le manuel de formation.

Concernant la transformation de l'environnement technologique, plusieurs délégués ont souligné que l'accès aux nouvelles technologies telles qu'Internet était souvent limité sur le terrain, et que la nécessité de procéder à des recherches était plus urgente dans les zones rurales, où le bouche à oreille était encore le principal moyen de communication.

En termes de financement, les SN devraient s'efforcer de mobiliser des fonds dans leur pays pour leurs projets, financement qui ne devrait pas se limiter au CICR mais impliquer aussi les entreprises et autres organisations. Selon certains délégués, le rôle de la Fédération devrait être clarifié dans le plan d'action.

La discussion s'est terminée sur la question des opérations transfrontalières et la coopération entre les SN en pareils cas. Un appel a été lancé pour que celles-ci fassent preuve de solidarité entre elles et se communiquent davantage leurs meilleures pratiques et données d'expérience.

Les nombreuses facettes du RLF

Les activités RLF peuvent, en fonction du contexte, prendre diverses formes et consister à :

- obtenir des nouvelles des zones touchées et organiser les échanges de nouvelles familiales ;
- retrouver la trace des personnes recherchées dans les lieux de détention, les hôpitaux, les camps pour déplacés et pour réfugiés, les morgues, les zones rurales, les centres urbains, etc. ;
- enregistrer les personnes (enfants ou adultes) pour empêcher leur disparition et permettre d'informer leur famille ;
- regrouper les familles ;
- récolter, gérer et transmettre des informations sur la localisation, la récupération et l'identification des restes humains ;
- transmettre les documents qui peuvent aider à rétablir les liens familiaux.



Partenaires : le conseiller juridique de la Fédération, Justus Wabuyabo, et le chef du secteur Afrique de l'ACR (CICR), Pierre Barras.

Le Réseau des liens familiaux
... c'est l'Agence centrale de recherches, les délégations du CICR et les services de recherches des Sociétés nationales dans presque tous les pays du monde.

Informations complémentaires :

Nicole Engelbrecht, CICR Nairobi

Tél. : +254-20-2723-963 ou +254-722-512-728

Anthony Mwangi, Croix-Rouge du Kenya

Tél. : +254-721-551-342

ou sur notre page Internet consacrée aux liens familiaux : www.icrc.org/fre/rfl-conferences